

VIE DES ARTS À L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

L'Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques est fière de s'associer à *Vie des Arts*, un partenaire naturel, qui nous permet d'informer le lecteur sur la dimension artistique de l'école québécoise à travers huit thématiques. Voici dans un premier temps, une présentation du contexte.

Vous le savez peut-être, depuis l'arrivée du nouveau régime pédagogique instauré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) le premier juillet 2006, les arts font dorénavant partie intégrante du curriculum de l'élève puisqu'ils sont obligatoires, en continuité, de la première année du primaire jusqu'à la cinquième année du secondaire. Deux arts, parmi la danse, la musique, l'art dramatique et les arts plastiques, sont enseignés tout au long du parcours primaire. Reconnu comme l'un des cinq domaines d'apprentissage, les arts feront partie de la sanction des études au secondaire dès 2010. En clair, les élèves québécois devront réussir leur cours d'art de 4^e secondaire pour obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES). Une affirmation de la place des arts et de la culture dans la formation des jeunes. Que de belles perspectives!

UNE FENÊTRE

La vie des arts à l'école passe par des personnes passionnées et qualifiées, enseignants et

artistes, ponts entre le rêve et la réalité, en accord avec des êtres à la découverte de leur environnement et de leur identité, nouveaux acteurs de l'art au quotidien. L'art comme aventure, s'engager et plonger dans un univers sans frontières. *Vie des Arts* ouvre une fenêtre pour vous faire connaître des projets de création étonnants, vous informer des récentes recherches en éducation artistique, vous présenter la toile grandissante des liens établis entre la Culture et l'Éducation... nous faire connaître et partager ce qui nous anime.

Les enseignants(es), éducatrices et éducateurs spécialisés, convergent en un espace commun nommé AQESAP. L'Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques est un organisme à but non lucratif né de deux associations, soit l'Association des professeurs d'arts plastiques du Québec (APAPQ) fondée en 1968, et l'Association des responsables de l'enseignement des arts plastiques du Québec (AREAPQ) fondée en 1967. Toute jeune, elle a maintenant 27 ans,

et regroupe plus de 400 personnes engagées dans l'organisation et dans l'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire).

DES ACTIONS

Le rôle de l'AQESAP est de promouvoir et de défendre la qualité de l'enseignement des arts, de stimuler la recherche, de favoriser le partage d'expériences pédagogiques par le biais de formations, de colloques, de congrès et de sa revue *Vision*, de participer activement aux divers comités de travail du MELS (élaboration de programmes, évaluation...), de soutenir ses membres et la relève avec les universités, de développer des partenariats durables avec toutes les personnes et tous les groupes partageant les visées éducatives de l'école québécoise.

Des faits marquants de l'AQESAP : l'organisation de congrès nationaux SCEA (1985 et 1997), congrès international INSEA à Montréal (1993), congrès 4 arts (2000, 2002, 2004, 2006), naissance de la Coalition pour une réelle éducation artistique née du regroupement des quatre associations en éducation artistique (ATEQ, FAMEQ, RQD, AQESAP) et de regroupements et d'artistes professionnels (2000), la participation aux États généraux sur l'éducation (1995-1996), évaluation des programmes d'arts plastiques (1993), enquête provinciale (1992), nombreux mémoires sur l'enseignement des arts.

Un protocole entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), favorise de nouvelles collaborations entre les milieux culturels et scolaires. La *Semaine québécoise des arts*, qui aura lieu du 12 au 19 février 2007, le *Concours des Prix Essor*, le programme *La Culture à l'école*, l'émergence des politiques culturelles comme levier et le soutien financier accordé aux comités culturels scolaires sont autant de liens et de moyens permettant le rayonnement de la culture.

L'ACCÈS GRATUIT À LA MAJORITÉ DES MUSÉES

Dans cette optique, l'association encourage les sorties culturelles dans les musées, les galeries d'art, les lieux patrimoniaux et autres lieux de diffusion de la culture, permettant aux élèves de comprendre les « images », la démarche et le rôle des artisans et des artistes dans notre société. Une entente avec la Société des musées québécois permet aux membres de l'AQESAP, depuis juin 2006, l'accès gratuit à la grande majorité des musées, favorisant ainsi la fréquentation mais aussi l'organisation de visites culturelles.

L'art d'être et de reconnaître.

Daniel Charest

Président AQESAP
daniel.charest@aqesap.org